



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 22 juin 2010 modifié relatif à l'organisation générale des concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un concours pour le recrutement des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 12 décembre 2023 nommant les membres du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de la session 2024 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : sont adjoints au jury pour la phase d'admission du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ouvert au titre de la session 2024, en qualité d'examineurs spécialisés :

Mme Marie-Odile BOUQUET Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche	Académie de PARIS
M. Jean-Charles PINEIRO Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche	Académie de PARIS
Mme Marena TURIN-BARTIER Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche	Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 1^{er} mars 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale
et de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU